

D.2017.02.01.3.6

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN  
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

**Séance du 1<sup>er</sup> Février 2017**

**3 – PROJETS TERRITORIALISES**
**3.6 – DOUBLEMENT DE LA CAPACITE LIGNE A - Station Jean Jaurès : Marché n° 52M 2016 12957 M :  
Lot 1 – Travaux préparatoires de génie civil : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise  
GBMP**

L'an deux mille dix-sept, le premier février à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

|                                              | PRESENTS              | POUVOIR                         | ABSENTS<br>EXCUSES |
|----------------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|--------------------|
| <b>TOULOUSE METROPOLE</b>                    |                       |                                 |                    |
| ANDRÉ Gérard                                 | X                     |                                 |                    |
| AUJOLAT Michel                               | X                     |                                 |                    |
| BRIAND Sacha                                 | X (à partir de 10h20) |                                 |                    |
| CARNEIRO Grégoire                            | X                     |                                 |                    |
| CHOLLET François                             | X                     | X (M. Briand à partir de 10h20) |                    |
| DEL BORRELLO Marc                            | X                     |                                 |                    |
| GRASS Francis                                | X                     |                                 |                    |
| KELLER Bernard                               | X                     |                                 |                    |
| LAGLEIZE Jean-Luc                            | X                     |                                 |                    |
| LATTES Jean-Michel                           | X                     |                                 |                    |
| MARTI Marthe                                 |                       | X (M. Lagleize)                 |                    |
| MOUDENC Jean-Luc                             |                       | X (M. Lattes)                   |                    |
| TRAUTMANN Pierre                             | X (à partir de 10h20) |                                 |                    |
| TRAVAIL-MICHELET Karine                      | X                     |                                 |                    |
| <b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL</b> |                       |                                 |                    |
| AREVALO Henri                                | X                     |                                 |                    |
| LAFON Arnaud                                 | X                     |                                 |                    |
| <b>SITPRT</b>                                |                       |                                 |                    |
| BACOU Denis                                  | X                     |                                 |                    |

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.07.08.6.6 du 08 juillet 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires à la station Jean Jaurès de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long avec le groupement EGIS RAIL/EGIS SO/LCR ARCHITECTES pour un montant de 2 466 658,00 € HT.

Par délibération D.2016.10.19.6.8 du 19 octobre 2016, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet concernant les aménagements nécessaires à la station Jean Jaurès de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long et de séparer les flux de correspondance entre les lignes A et B et arrêté le coût prévisionnel définitif des travaux à un montant de 15 949 200 € HT.

Les travaux à réaliser concernent les modifications à apporter à la station Jean Jaurès de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Les travaux sont répartis en 5 lots faisant chacun l'objet d'un marché séparé.

Le présent marché concerne le lot n° 1 « travaux préparatoires de génie civil » qui regroupe essentiellement les prestations suivantes :

- le génie civil et le second œuvre pour la réalisation d'une trémie à l'intérieur du parc de stationnement existant,
- le dévoiement de réseaux électriques,
- la réalisation de la dalle nécessaire à l'extension des locaux techniques.

Les 4 autres lots feront l'objet d'une consultation dans le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 67 et 68 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis, le 14 octobre 2016, aux publications du BOAMP, JOUE, de Marchés Online et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 25 novembre 2016 à 12h00.

Quatre (4) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. GBMP
2. GTM
3. RAZEL BEC
4. EIFFAGE – BG INGENIERIE CONSEIL

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **17 janvier 2017**, retenu l'ensemble des candidatures.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **31 janvier 2017**, attribué le marché à l'entreprise **GBMP** pour un montant de **532.984,00 € HT**.

|                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accusé de réception en préfecture<br>031-253100986-20170206-20170201-3-6D-DE<br>Date de télétransmission : 06/02/2017<br>Date de réception préfecture : 06/02/2017 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2016 12957 M avec l'entreprise **GBMP**.

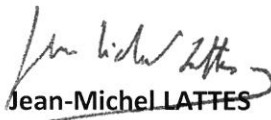
-----  
Le Comité Syndical :  
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

**ARTICLE 1** : AUTORISE la dépense correspondante.

**ARTICLE 2** : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise **GBMP** le marché n°52M 2016 12957 M concernant la réalisation des travaux du lot n° 1 « travaux préparatoires de génie civil » relatif à la réalisation des aménagements de la station Jean Jaurès de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres, pour un montant de **532.984,00 € HT**.

**ARTICLE 3** : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

  
Jean-Michel LATTES